



REGLEMENT

INSCRIPTIONS : inscription possible pour les courses sur : <https://runchrono.fr/>

Ou renvoyez le bulletin ci-contre complété et accompagné d'un chèque de 7€ (7,5km) ou 8€ (15km) et d'une attestation Parcours Prévention Santé (PPS) ou la photocopie de votre licence FFA ou UFOLEP.

Marche : renvoyez le bulletin d'inscription complété accompagné d'un chèque de 4€ sans PPS

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile. Il incombe aux coureurs non licenciés de s'assurer personnellement en responsabilité individuelle accident.

Inscription possible le 22 mars à la salle des fêtes de Nieuil L'Espoir de 10h00 à 18h00.

RETRAIT DES DOSSARDS : à partir de 8h00 à la salle des fêtes. Inscriptions possibles sur place (sans majoration)

DISTANCE : 7,5 km et 15 km sur route et chemins. Départ à 9h30 précise pour les 2 courses devant la salle des fêtes. Chronométrage par puces.

PARTICIPATION : course ouverte à tout concurrent, homme ou femme, de plus de 16 ans, licencié ou non.

RAVITAILLEMENT : 3, 7.5, 11 et 15 km. Eco-tasse personnelle à apporter

REMISE DES RECOMPENSES : salle des fêtes

RECOMPENSES : 3 premières femmes, 3 premiers hommes de chaque course, course enfant y compris ; 3 premiers cadets, juniors, espoirs, séniors et aux 1^{er} de chaque catégorie (M0 à M10)

LOT : 1 cadeau à chaque arrivant

Courses enfants de 1 et 2 km Gratuit : départ à 9h précise. Inscription sur place ou le samedi salle des fêtes de 10h00 à 18h00.

RESULTATS : sur internet <http://viennebiathlon.free.fr> et <https://runchrono.fr/>

MARCHE : distance de 7,5km. Départ 9h35. Inscription 4€ sur place ou par courrier